



Objectifs :

Acquérir une aptitude professionnelle obligatoire répondant à la nouvelle obligation légale.

Assurer les missions de base d'un agent de prévention et de sécurité

L'accueil et le contrôle d'accès

La surveillance générale

La sécurité technique et incendie

Le secours et assistance aux personnes

Prérequis :

Attestation de pré-inscription à la formation

Avoir un casier judiciaire vierge

Posséder une autorisation préalable délivrée par le CNAPS

Niveau CAP-BEP : Comprendre et parler le français. Connaissances élémentaires d'un ordinateur, traitement de texte Word, Excel.

Certificat médical de - de 3 mois

Moyens pédagogiques :

Cours théoriques avec méthodes directives et participatives. Cas pratiques et mise en situation. Support power point, vidéos, ordinateurs, clé ICONE GRAPHIC

Evaluation / Attestation / Certification :

- Q.C.U. à chaque fin module ainsi qu'une évaluation hebdomadaire écrite reprenant les UV abordés et examen pratique sur une journée

- Attestation de formation individuelle - Certificat CQP APS – Diplôme PSC1

Contexte : La formation initiale Agent de prévention et de sécurité est basée sur des cours approuvés et référencés. Elle est dispensée pour toute personne désireuse de travailler dans le domaine de la sécurité et ayant répondu aux prérequis.

Durée : 175 heures pratiques et théoriques

Public : Entreprises de sécurité privée
Toute personne désirant travailler dans la sécurité privée

Nombre de personnes mini / maxi : 10 pers / 12 pers

Dates :



Contenu :

TRONC COMMUN : 41 heures

UV 1 – Module Secourisme : 14 h

UV 2 – Module environnement juridique : 16 h

UV 3 – Module gestion des conflits : 5 h

UV 4 – Module stratégique : 6 h

SPÉCIALITES : 134 heures

Module environnement juridique : 5 h (complément avec le tronc commun)

Module gestion des conflits : 9 h (complément avec le tronc commun)

Module stratégique, 2 h (complément avec le tronc commun)

UV 5 – Module prévention des risques d'incendie : 7 h

UV 6 – Modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier : 7 h

UV 7 – Module sensibilisation aux Risques terroristes : 13 h

UV 8 – Module professionnel : 45 h

UV 9 – Module Palpation de sécurité et inspection des bagages : 7 h

UV 10 – Module surveillance par moyens électroniques de sécurité : 7 h

UV 11 – Module gestion des risques : 11 h

UV 12 – Module événementiel spécifique : 7 h

UV 13 – Module gestion des situations conflictuelles dégradées : 7 h

UV 14 – Module industriel spécifique : 7 h

Formateurs/ Référents pédagogiques :

- Matthieu COLLARD – Formateurs qualifié domaine sécurité privé
- Thomas HERAUD – Formateur qualifié domaine sécurité privé
- Jean-Ernest Banner – Formateur secourisme (ou autre formateur de la Fédération Polynésienne de Protection Civile) (module UV1) – PSC1



Renseignements :

87.23.06.06/ 40.43.73.88
commercial@tfsf.pf

Préinscription :

www.tahitiflightsservices.com

**PRENEZ VOTRE
ENVOL AVEC TFSF !**